



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Orientations inquiétantes prises par le Planning familial.

Question écrite n° 43853

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, sur les orientations inquiétantes prises par le Planning familial. Après avoir prôné un relativisme religieux douteux qui lui a valu d'être menacé de perdre ses subventions, certaines antennes du Planning familial optent de plus en plus pour un vocabulaire assimilable à celui des militants LGBT. Alors même que l'objectif originel de cette association était « l'éducation sexuelle », l'indifférenciation sexuelle à laquelle fait occurrence son vocabulaire indifférencié souligne, au mieux leur incompétence en matière d'instruction sexuelle, au pire un militantisme inapproprié pour un organisme bénéficiant de subventions publiques. Les exemples de ce militantisme sont nombreux : en décembre 2020, sur les réseaux sociaux de leur officine du Bouches-du-Rhône, on pouvait lire que « les règles surviennent vers l'âge de seize ans chez des personnes qui ont un utérus ». Il faut espérer qu'il s'agisse là d'une dérive exceptionnelle de l'officine et non de l'ensemble des représentations du Planning familial. Comme le soulignait l'Observatoire des discours idéologiques sur l'enfant et l'adolescent - La Petite Sirène dans une récente tribune : « On peut légitimement s'inquiéter de la confusion qu'elle va engendrer chez des enfants par ce qui est présenté comme un concept imposé comme une réalité ». Elle lui demande s'il compte cesser de subventionner (à hauteur des 272 000 euros que lui octroie l'État) un organisme dont l'objectif, à travers le vocabulaire qu'il emploie, semble être l'embrigadement des enfants.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43853

Rubrique : Associations et fondations

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er février 2022](#), page 595

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)